

Avis de recrutement
D'une enseignante ou d'un enseignant contractuel à temps incomplet
Pour l'enseignement de l'anglais en 1^{ère} année de Licence

1 poste à pourvoir en CDD pour un remplacement à réaliser au 1^{er} semestre et 2^e semestre de l'année universitaire 2025/2026

École : ENSA de Paris-Belleville 60, boulevard de La Villette, 75019 Paris

Discipline : Langue étrangère - Anglais

Cycle : Licence 1

UE : S1.UE3 et S2.UE3

Responsables : Alexis Markovics (Directeur des études) – Anne-Marie Roffi (enseignante, coordinatrice de la Licence 1)

Contrat et nombre d'heures : Contrat d'engagement à durée déterminée de droit public pour répondre à un besoin à temps incomplet, soit 72 heures d'enseignement au total, à effectuer du 1^{er} septembre 2025 au 30 juin 2026. Rémunération calculée sur la base de l'indice majoré 415 de la fonction publique.

Mission :

Le candidat retenu sera chargé d'enseigner l'anglais à des étudiants de niveau faible (niveaux A1 à B1) en première année de licence d'architecture. L'objectif principal de cette mission est de faciliter le développement linguistique des étudiants afin de contribuer à leur réussite académique et professionnelle.

Les cours se tiendront selon un emploi du temps fixé par la direction des études, au 1^{er} semestre, les mercredis de 10h30 à 12h et de 13h à 14h30, au 2nd semestre de 10h30 à 13h30.

Responsabilités Principales :

- Élaborer et dispenser des cours motivants, dans une pédagogie essentiellement orale et intégralement en anglais, adaptés aux besoins des étudiants en architecture ayant une faible maîtrise de la langue.
- Créer un environnement de classe bienveillant et inclusif qui encourage la participation et l'engagement de tous les étudiants.
- Être capable de « débloquer » la parole des étudiants ayant eu une mauvaise expérience de l'apprentissage de l'anglais.
- Savoir structurer le travail en petits groupes afin de permettre que tous les étudiants aient une pratique simultanée de la langue.
- Concevoir et mettre en œuvre un cours flexible et innovant qui intègre le vocabulaire de la vie quotidienne et des contextes architecturaux.
- Utiliser une variété de méthodes et de supports d'enseignement pour répondre aux différents styles et préférences d'apprentissage.
- Évaluer les progrès des étudiants par le biais d'évaluations orales (exposés, discussions, participation en classe) en fournissant un retour d'information constructif afin d'améliorer leur expérience d'apprentissage.
- S'intégrer à une équipe d'enseignants, travailler dans le cadre existant, tout en apportant ses compétences et initiatives personnelles.
- Participer aux réunions du département.

Exigences requises :

- Diplôme universitaire dans un domaine pertinent. Une qualification d'enseignant TESOL ou TEFL serait appréciée.
- Expérience solide de l'enseignement de l'anglais (niveau enseignement supérieur), en particulier avec des apprenants de niveau faible.
- Approche innovante et créative de l'enseignement qui place la participation des étudiants au cœur du projet pédagogique, tout en mettant l'accent sur des applications dans le monde réel.
- Capacité d'adaptation au niveau et au style d'apprentissage de ses étudiants.
- Excellentes compétences en matière de communication, d'organisation et de relations interpersonnelles.
- Intérêt pour le domaine de l'architecture.

Atouts complémentaires souhaités :

- Expérience de l'enseignement de l'anglais dans un environnement d'enseignement supérieur, en particulier dans le cadre de programmes liés à l'architecture.
- Familiarité avec la terminologie propre au domaine de l'architecture.

Modalités de candidature :

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur CV, une lettre de motivation résumant leur expérience professionnelle et leur approche pédagogique.

(Le dossier de candidature sera composé d'un CV dactylographié de 2 pages maximum, d'une note pédagogique dactylographiée au format A4 de 3 pages maximum synthétisant les expériences et les réflexions sur la question de l'enseignement d'anglais.)

Tous les éléments du dossier doivent être envoyés, au format PDF, au plus tard le 21 juin 2025 à 23h59, heure de Paris, délai de rigueur, à l'attention de Madame Christine Leconte, directrice de l'École à l'adresse suivante : recrutement-enseignants@paris-belleville.archi.fr

Modalités de sélection des candidats :

Un jury constitué d'enseignants sera chargé de procéder à une pré-sélection des dossiers dans la semaine du 23 juin 2025.

Les candidat(e)s dont les dossiers seront retenus, seront convoqués à un entretien en présentiel devant un jury à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet. La convocation sera envoyée par courriel aux candidats retenus au plus tard le 25 juin 2025.

Début des cours : 24 septembre 2025